



ADP - VILLES EN DEVELOPPEMENT  
ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS

Paris, le 12 août 2016

**Compte rendu du diner –débat**  
Lundi 27 juin 2016

**Des espaces publics genrés dans les villes arabo-musulmanes**  
**Regards croisés Iran Maroc**

Avec **Gaëlle Gillot**, géographie/aménagement, est enseignante-chercheure à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne/IEDES, Laboratoire « Développement et Sociétés ». Et **Mina Saïdi-Sharouz**, architecture et anthropologie, est chargée de cours à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, laboratoire Mosaïque/LAVUE et Responsable de l'Observatoire Urbain de Téhéran et des villes d'Iran

-----

Après les printemps arabes pendant lesquels les caméras ont été braquées sur des femmes qui manifestaient et occupaient les espaces publics dans les grandes villes du monde arabo-musulman (Téhéran 2009, Le Caire, Tunis, Tripoli, Damas en 2011 et après), la question de la place des femmes dans ces villes a été soulevée dans la plupart des médias français et européens. Si cette place n'était alors pas nouvelle, car les femmes ont toujours été présentes dans les espaces publics de cette aire géographique, le fait de la mettre en lumière montrait en revanche qu'elle restait problématique tant les hommes et les femmes ne pratiquent pas les aménagements de la même manière en raison de contraintes différentes, de statut et de « risques » différents, symbolisant les différences sociales. Cette entrée par l'usage des espaces urbains en fonction des sexes, au quotidien ou dans des moments de cristallisation politique, interroge par percolation les places respectives des femmes et des hommes dans les sociétés, les villes étant des manifestations de ces dernières. En quels termes la question est-elle posée ? Comment la conquête des espaces publics urbains par les femmes se manifeste-t-elle ? Quelles conséquences en termes d'aménagement urbain peut-on tirer d'une pratique différenciée de la ville par les femmes et par les hommes ? Comment rendre la ville plus sûre pour les femmes peut-il être bénéfique pour toute la population ? Enfin, comment peut-on encore penser les espaces publics et ses usagers de façon neutre ? Les expériences de Rabat et de Téhéran permettront de proposer des éléments de réponses à ces questions très contemporaines.

Consciente de ces enjeux, AdP « Villes en développement », association de professionnels de la ville travaillant dans les pays émergents et en développement, a

consacré un dîner débat sur le thème suivant : Des espaces publics genrés dans les villes arabo-musulmanes, Regards croisés Iran/Maroc.

Gaëlle Gillot, géographie/aménagement, est enseignante-chercheuse à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne/IEDES, Laboratoire « Développement et Sociétés ». Ses recherches portent principalement sur le monde arabo-musulman et interrogent les pratiques urbaines et le travail des femmes, les espaces et les jardins publics et l'évolution des villes en lien avec la mondialisation<sup>1</sup>.

Mina Saïdi-Sharouz, architecture et anthropologie, est chargée de cours à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, laboratoire Mosaïque/LAVUE et Responsable de l'Observatoire Urbain de Téhéran et des villes d'Iran. Ses recherches portent principalement sur l'Iran contemporain et interrogent les pratiques de mobilités et de rénovation des quartiers anciens à Téhéran<sup>2</sup>.

-----

Après une courte introduction de Benjamin Michelon, Président de AdP Villes en développement, remerciant les intervenantes, **Latifa Waeles**, membre de AdP et instigatrice de ce dîner débat, procède alors à son ouverture. Elle rappelle le fait que le genre traverse tous les espaces, toutes les thématiques... et interroge le multiculturalisme. L'approche anthropologique interroge l'évolution de l'impact de la question sur les métiers de l'urbanisme et de l'architecture. C'est une question qui va devenir de plus en plus importante avec la question de l'Islam dans les pays émergents.

Cette intégration du genre pose avec acuité la question de l'usage, des mobilités dans l'espace... Si l'on ne tient pas compte de cela, on risque de passer à côté de cette question cruciale de l'usage et des pratiques dans les grands programmes et les aménagements mineurs.

Un autre élément par rapport à la post-crise qu'ont subit les révolutions arabes est d'observer et d'analyser comment l'espace public peut redéfinir l'interaction entre les différents groupes sociaux.

Pour répondre à cette interpellation, **Gaëlle Gillot** commence par évoquer les jardins publics dans les grandes capitales du Monde arabe sur lesquels elle a travaillé dans sa thèse en essayant de comprendre l'histoire, l'usage et la « place » dans la vie urbaine de ces villes. Ces travaux lui ont permis de se rendre compte qu'après l'indépendance, ces espaces ont été des points de repère importants, d'abord pour les élites, puis pour les couches populaires, des endroits fondamentaux pour la pratique de la ville par les femmes. Ces dernières avaient une légitimité dans ces endroits où elles pouvaient venir seules ou avec leurs enfants, avaient le droit de s'arrêter sans être interpellées. Ce qui justifiait cela était le fait que ce sont des espaces clos, différents des autres espaces publics, espaces dans lesquels on peut s'arrêter sans que l'on les questionne, respirer et retrouver une certaine sérénité et pureté (en lien avec la nature « originelle »). Cette interaction spatiale hommes/femmes est le reflet de l'organisation sociale. Les espaces peuvent évoluer dans leurs attributions : entre-soit, mixité, exclusion...

---

<sup>1</sup>Gaëlle Gillot, Andrea Martinez, (dir.), *Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes*, IRD éditions, 2016

<sup>2</sup>Mina Saïdi-Sharouz (dir.), *Le Téhéran des quartiers populaires. Transformation urbaine et société civile en République Islamique*, Kathala-IFRI, 2013.

Dans ces espaces publics, les femmes ont créé des espaces privatifs temporaires « mon endroit », qu'elles investissent avec des signaux matériels. Elles revendiquent ouvertement d'être chez elles dans les jardins publics.

Gaëlle Gillot a ensuite étendu l'observation en sortant du jardin public pour aller explorer d'autres espaces géographiques différenciés avec des contraintes moins fortes. Elle a alors recensé beaucoup de lieux « sans connotation sociale » en raison de leur apparition récente dans les villes et, sans passé, qui étaient investis par les femmes, tels les bords du Nil au Caire, et plus généralement les cafétérias, les fast-foods, les centres commerciaux... A Istanbul, un Jardin des femmes a été réclamé par le Parlement des femmes dans un arrondissement détenu par l'AKP, afin de promouvoir la sortie des femmes dans un endroit sûr et décent, à l'abri des « harceleurs » (correspondant, selon ce qui a été dénoncé par ces femmes et le stéréotype généralement partagé, à des jeunes hommes agressifs, non mariés, plutôt de classe ouvrière). L'entrée a ainsi été interdite aux hommes seuls ou avec enfants. Ce principe a fini par être abandonné car jugé trop discriminant et finalement ce jardin a été ouvert à tous. Mais il a malgré tout permis à beaucoup de femmes de sortir et d'investir un espace public « contrôlé ».

L'idée initiale était de proposer ainsi une éducation, un apprentissage de l'espace public, de l'urbanité pour les femmes, une étape dans leur émancipation pour lutter contre **l'idée sous-jacente, instillée dès l'enfance, de la dangerosité généralisée des villes pour les femmes. D'où un contrôle permanent s'exerçant sur leur mobilité, notamment par le harcèlement sexuel.**

Mais, au final, en construisant des espaces spécifiquement destinés aux femmes, on assiste à une fixation cristallisation des statuts des acteurs de la société, avec l'idée que seules les femmes peuvent s'occuper des enfants dans l'espace public, les hommes divorcés avec enfants en étant de fait exclus, ainsi que toute possibilité d'évolution.

L'autre projet de recherche présenté avait trait à la séparation des espaces et la « sexualisation » des rapports sociaux dans l'espace public. La mobilité des femmes dans l'espace public est souvent reliée à la sexualité : la sortie des femmes est perçue comme une sexualisation de l'espace, entraînant ainsi un « harcèlement sexuel » qui vise à contrôler cette sexualité par des rappels à l'ordre et des injonctions visant à culpabiliser les femmes de leur présence dans l'espace public. L'ordre est alors intériorisé sur « la dangerosité généralisée des villes » telle que décrit par Michelle Perrot<sup>3</sup>: « la ville est dangereuse partout et encore plus pour les femmes ». La vulnérabilité est alors essentialisée : elle renvoie les femmes à une image de faiblesse (physique notamment), de silence... et donc plus vulnérables. L'idée construite est totalement fautive, et une déconstruction est nécessaire, mais l'intériorisation dépasse tout cela (intériorisation identique aux propos intimant aux femmes de « ne pas rire trop fort », de « serrer les jambes », les renvoyant ainsi à une image culpabilisante).

---

<sup>3</sup>Michèle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, 1998, et notamment à ce propos, le chapitre « Le genre de la ville » (p.281-295)

A ce titre, *Marylène Lieber*<sup>4</sup> parle de « peur urbaine », elle décrypte la manière dont les peurs sont intériorisées et comment les femmes respectent ces contraintes : apprendre à regarder dans les vitrines pour voir si elles sont suivies, prendre des cours d'auto-défense pour pouvoir répondre aux attaques... Du fait des peurs urbaines, ces normes ont été intégrées par les femmes sans remise en cause (intériorisation, harcèlement). Cette séparation homme/femme est pour certains du pain béni pour lutter contre certaines classes sociales telles que celles des hommes jeunes, supposés frustrés, appartenant à la classe ouvrière, ... Dans cette séparation se joue aussi la discrimination sociale : c'est l'idée que l'on doit éduquer le peuple à être plus urbain, en faisant preuve de mépris social, en fustigeant certains groupes de jeunes hommes (parallèle avec les incidents du Nouvel An à Cologne).

A son tour, **Mina Saïdi** est entrée dans cette question du genre par le biais des mobilités et le lien entre espace public et espace privé. Longtemps, en Iran, l'espace de la famille s'est confondu avec l'espace de la femme comme dans les anciens harems. La femme possède une petite partie de la maison et l'homme toute la ville. Elle s'est donc intéressée aux mouvements des femmes, traduisant leurs présences à l'extérieur : la femme dans sa mobilité, quand elle se rend à la mosquée, à la médina, chez ses parents... Tout est parti d'une statistique : en 2005, un tiers du total des déplacements sont réalisés par les femmes, alors que, seulement 12 à 13% de ces dernières travaillent. Aucune corrélation ne semblait exister entre ces déplacements et l'émancipation des femmes : cette très grande mobilité, en particulier dans les transports en commun ne concernait en réalité que très peu de femmes actives... Cela la questionnait sur les motivations de déplacement des femmes et notamment cette présence massive des femmes dans les transports.

Certaines réponses revêtaient un caractère purement idéologique en soutien à la République Islamique et proposaient des hypothèses pour justifier ces déplacements : activités économiques menées par des femmes, délinquance/prostitution. L'idée était donc de construire des réponses à cette question pour proposer des actions sur l'espace public, pour montrer comment la mobilité spatiale agissait sur la mobilité sociale... Le transport dans l'espace crée de l'anonymat et permet des rencontres provisoires : cela peut avoir des impacts sur les personnes. Ces instants dans les « non-lieux » qui sont des lieux collectifs... on peut l'opposer à l'immobilité des femmes dans des espaces confinés à Istanbul, par exemple.

Latifa Waeles évoque également le renversement de tendances lié à la montée du chômage engendrant un renversement des sorties.

Rebondissant sur l'expression de non-lieu, Marcel Belliot questionne alors sur le rôle des malls des centres commerciaux dans la construction de territoires mixtes. Il prend l'exemple du Caire où les centres commerciaux permettent une mixité.

Gaëlle Gillot tient à préciser qu'une réponse globale est impossible : cela dépend de l'échelle, de l'espace intercommunal, de l'existant... La ville est un espace anonyme formidable créant des espaces de liberté, la possibilité de faire ce que l'on veut, sortir de

---

<sup>4</sup>Lieber M., *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Les Presses de Sciences-Po, 2008.

l'espace intercommunautaire. Ils offrent des espaces de liberté, différents des espaces du quotidien où s'exerce le poids de la structure sociale. C'est la même chose pour les « malls » des centres commerciaux. Ce sont des nouveaux espaces de sociabilité, mais également parfois des espaces spécifiquement conçus pour des femmes (Tarik Harroud). Toute la politique est faite à ce niveau pour les femmes, ce sont des espaces protégés, surveillés, dans lesquels ne rentre pas qui veut. Ils sont, en quelque sorte, « déterritorialisés ».

Mina Saïdi renchérit sur cette différence entre les malls en fonction de la localisation, tout comme pour les mosquées, les bazars,... : cette mixité dépend de la situation du mall, de son accessibilité, (exemples des navettes pour se rendre à la mosquée ou au mall à Istanbul), de la conception et des usages qui permettent de créer une séparation entre les classes, les sexes ou non. Par exemple, le « Méga Mall » de Rabat est un centre commercial élitiste. Le fait qu'il ne soit accessible que par le bus, ou par petit taxi (car il est loin du centre) rend l'endroit attractif pour les femmes, avec le sentiment d'une sélection de la clientèle : il est considéré comme beau, propre et ordonné. La montagne à Téhéran constitue un autre exemple de lieu rendu attractif en raison d'une accessibilité contrainte. L'ascension donne une impression de liberté.

Tous ces exemples montrent que l'espace public est en permanence négocié, restant très évolutif et nécessite, de fait, des observations permanentes.

-----

Pour reprendre les propos suite à ces premiers constats, les invités ont souhaité proposer des solutions, proposer des réflexions sur des propositions d'aménagement concrètes.

Parmi les plus concrètes, les intervenantes s'accordent sur le fait que les contraintes qui pèsent sur les femmes dans la rue entravent leur employabilité. Au Maroc, en 2015, 24% des femmes sont actives. Le choix de rester à la maison ou d'aller travailler est contraint, car elles ne trouvent pas de travail décent et préfèrent donc ne pas rentrer sur le marché du travail. Il convient de préciser qu'une contrainte supplémentaire existe pour certaines d'entre elles, puisque 17 à 19% des ménages ont pour chef de ménage une femme. Ces dernières sont alors contraintes d'accepter des emplois faiblement rémunérés.

Cette inégalité se retrouve au niveau de l'accès à l'éducation. Si l'accès à l'école primaire pour les filles atteint un taux important (93% entre 7 et 12 ans), le taux descend très vite par la suite, avec un effondrement lorsque les filles atteignent la puberté (seulement 5% des filles poursuivent des études supérieures). On observe un retrait des femmes de l'école. Certains aménagements ont pu être faits notamment en mettant en place du ramassage scolaire, levier efficace pour augmenter le taux de scolarisation chez les filles en offrant une plus grande sécurité au niveau des trajets.

Ainsi, l'approche genre est encore peu développée mais elle permet de cerner les usages différenciés de la ville. Il convient de sortir de la vision d'un usager type de sexe neutre. Ainsi, la désagrégation des données pour faire ressortir les spécificités en termes de sexe, d'âge (notamment pour les jeunes) est importante dans le choix des équipements. On peut prendre comme exemple les équipements sportifs :

l'aménagement des terrains de basket est par exemple bien souvent un aménagement pour les jeunes hommes, alors que l'usage sportif de l'espace urbain est différencié selon les sexes, les filles ayant des attentes différentes. L'ONU femmes avec le programme « safe cities » contribue ainsi à promouvoir des aménagements d'espace public pour la sécurité des femmes avec l'idée que cela va bénéficier à tout le monde !

Il apparaît important de reconsidérer les aménagements urbains en ayant à l'esprit les contraintes que la société fait peser sur les femmes, afin de recourir à des solutions leur permettant de fréquenter l'espace public sans pour autant créer une ségrégation inutile.

Par exemple, la localisation des marchés, la mixité des fonctions s'y déroulant apparaît essentielle ; en effet, la grande majorité des vendeurs informels sont des femmes et celles-ci sont souvent victimes d'agressions et de « protecteurs » qui les rackettent. L'aménagement d'un poste de police pourra amener une certaine sérénité pour les vendeuses et contribuera à améliorer la circulation. Il est également important de veiller à assurer une mixité des fonctions afin de créer une animation et des allées et venues. De même l'éclairage va apporter une nouvelle ambiance et rassurer les usagers (commerçants comme usagers), sans pour autant se substituer à une présence humaine. La question des latrines, de leur sécurisation, est également un élément important pour permettre d'assurer l'accès pour tous, femmes comme hommes.

La question pour les parkings souterrains anxiogènes se pose également pour les femmes. Or, dans les faits, les agressions concernent aussi bien les hommes (pour vol) que les femmes (pour abus sexuel). A ce niveau, l'éclairage ne permet pas une nette amélioration, en revanche, la présence d'un gardien renforce immédiatement la sécurité du lieu.

Au niveau de la planification urbaine, des ateliers structurés par groupes d'acteurs genrés, permettent de réfléchir ensemble aux aménagements les plus utiles et pertinents. Cette participation citoyenne apparaît essentielle pour assurer une véritable mixité des usages, des pratiques, des temporalités. Ainsi, la ville motorisée pour des hommes ayant le permis de conduire et les moyens de posséder une voiture sera repensée en prenant en compte les besoins de mobilité des autres groupes. Par exemple, au Maroc, les arrêts de tramway sont massivement utilisés par les femmes qui peuvent ainsi attendre, ou tout simplement s'asseoir dans un lieu public sans être questionnées, harcelées. Elles profitent ainsi d'un anonymat essentiel dans leur conquête du « droit à la ville ». L'exemple du tramway de Casablanca où les arrêts ne sont accessibles qu'avec un titre de transport exclut de facto les femmes qui les utilisent pour simplement profiter de l'animation de la ville, sans nécessairement avoir un déplacement programmé. Par ailleurs, ces déplacements en tramway, avec la présence des vendeurs de tickets sur chaque quai et d'un contrôleur dans chaque rame en font des espaces sécurisés très prisés par les femmes qui gagnent ainsi en autonomie sans risque d'agression.

Il est également intéressant de constater comment les femmes à Téhéran font bouger la ville, non seulement au niveau des espaces publics (piétonisation de rues), mais également les logements eux-mêmes (avec des cuisines ouvertes, permettant aux femmes de ne pas se trouver reléguées dans des espaces clos et limités).

Les exemples de « détournements » de l'espace public sont nombreux : au Tibet, l'autoroute est utilisée chaque week-end pour organiser des pique-niques géants,

revendications pacifistes des minorités, du droit à la différence. Ailleurs (en Iran), ce sont les terre-plein des autoroutes, les ronds-points qui sont investis pour organiser des pique-niques. En revanche, les exemples d'aires de pique-nique formelles dans les parcs ont été un échec, ces espaces trop rigides et monofonctionnels étant désertés.

Les multiples exemples (tramway, espace de pique nique...) montrent l'importance que doit prendre cette question de genre, intégrée dans la phase de diagnostic, renouvelant ainsi l'approche de l'aménagement urbain pour réaliser véritablement des « villes pour tous ». Il est important de faire évoluer les mentalités et d'intégrer la notion de « genre » dans l'aménagement.

**Compte rendu réalisé par  
Benjamin Michelin, le 5 août 2016**